

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 mars 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. le Président: Conformément à l'article 9 de la Loi de 1985 sur la représentation électorale chapitre 8 des Statuts du Canada de 1986, je dois déposer une copie certifiée du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

Conformément à la Loi, ce rapport est réputé déposé au Comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure.

* * *

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH À LA BARBADE ET À LA GRENADE

L'hon. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le Président, aux termes de l'article 101 du Règlement, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne sur la réunion que l'Association parlementaire du Commonwealth a tenue à la Barbade et à la Grenade en février 1987.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LOI SUR LA RÉORGANISATION ET L'ALIÉNATION DE TÉLÉGLOBE CANADA—PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, à titre de présidente, j'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité législatif sur le projet de loi C-38, Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télélobe Canada, avec modifications, et ce dans les deux langues officielles.

[Traduction]

TRAVAIL, EMPLOI ET IMMIGRATION—1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le premier rapport du comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration au sujet de l'assurance-chômage. Conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, je demande que le gouvernement y donne une réponse complète.

Tout d'abord, je voudrais rendre hommage aux membres du comité qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Au cours des deux dernières semaines, à au moins quatre reprises, les séances du comité ont débuté tôt le matin pour se terminer aux environs de minuit. Selon moi, ce genre d'horaire montre à quel point la question de l'assurance-chômage est complexe et importante dans notre société. Notre rapport renferme 90 recommandations de tous les partis. Les membres du comité se sont entendus sur 89 de ces recommandations et ils n'ont différé légèrement d'opinion que sur une seule. Selon moi, cela montre l'esprit de coopération qui a animé les députés.

Les modifications recommandées par le comité tendent principalement à rétablir l'équité d'un bout à l'autre du pays. Nous espérons que l'époque des disparités chez les chômeurs d'une région à une autre est révolue.

Nous recommandons également que les bénéficiaires de l'assurance-chômage puissent de plus en plus prendre en main leur destinée en obtenant la formation et le recyclage nécessaires alors qu'ils touchent des prestations. Sauf erreur, c'est la première fois qu'un comité de la Chambre recommande de permettre aux Canadiens qui ne possèdent pas une éducation de base d'aller l'acquérir pendant qu'ils touchent des prestations. Selon nous, il s'agit d'une initiative importante tendant à résoudre le problème des analphabètes fonctionnels au Canada. A notre avis, si le gouvernement et le Parlement suivent notre conseil, cela fera une énorme différence.